

## RENTREE SCOLAIRE 2025– 2026

**LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025**

**08h30 – 9h**



Toutes les classes

### **La rentrée**

Les portes seront ouvertes à 8h20, porte maternelle, portail élémentaire. **Il n'y a aucune garderie du matin le premier jour.**

Les enfants en maternelle seront accueillis à partir de 8h20 jusqu'à 9h dans les classes.

Les enfants en élémentaire (CP à CM2) seront appelés par leurs maîtresses à 8h50 sur la cour, devant les classes. Il sera possible de rencontrer l'enseignante de la classe de votre enfant sur la cour. Merci de ne pas lui donner les papiers de rentrée. Votre enfant s'en chargera dans la classe. L'APEL offrira un café ou un jus de fruit. Après l'appel des enfants par les enseignants, nous vous demanderons de sortir de l'école par le portail que nous fermerons à 9h.

### ◆ Horaires des journées de classe :

**08 h 30 → 11 h 30**

**13 h 30 → 16 h 30**



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

### ◆ Accueil des élèves :

**L'accueil et la sortie des élèves de l'Ecole Maternelle se feront rue Grandet. L'accueil et la sortie des élèves de l'Elémentaire se feront au croisement rue Sarrus et rue Grandet. Si ce n'est pas la personne habituelle qui prend l'enfant en charge, il faut en aviser l'enseignant ou le personnel de service présent. Vous pouvez aussi prévenir l'enseignant par l'intermédiaire d'Ecole Directe. Les élèves qui rentrent à pied chez eux devront avoir l'autorisation de leurs parents signée grâce à la circulaire donnée les premiers jours d'école. Aucune autorisation ne sera accordée aux enfants pour attendre sur le trottoir devant l'école. Toutefois, les aînés collégiens ou lycéens pourront récupérer leur frère ou sœur et attendre sur l'esplanade prévue à cet effet devant l'entrée de l'établissement (1 rue Sarrus). Merci de rappeler qu'aucun collégien ne peut sortir par une des sorties de l'école, ils devront faire le tour pour récupérer leurs frères et sœurs.**

**Tous les autres attendront leur famille à l'intérieur de l'école.**

Les tickets de cantine seront vendus à l'accueil de l'Ecole Maternelle et Elémentaire avant 8h30 auprès de Jeannick, côté maternelle. De nouveaux services, par l'intermédiaire d'Ecole directe, vont être mis en place dans l'année, facilitant le paiement des tickets de cantine pour les externes.

### ◆ Absences :

Elles doivent être signalées soit à l'accueil de l'ensemble scolaire, soit par Ecole directe, directement auprès de l'enseignant, en mettant en copie le chef d'établissement.

– avant 9 h pour les absences du matin.

– avant 14 h pour celles de l'après-midi.

### ◆ Garderies gratuites :

➤ **07H30 A 08H30**

➤ **11H30 A 12H15**

➤ **16H30 À 19H15**

➤ **16H45 À 17H30 : études surveillées pour les CE1, CE2, CM1, CM2. Pour que ce temps d'étude soit un temps de travail efficace, il n'est pas possible de venir chercher son enfant durant ce temps. La mise en place d'une garderie spéciale pour les élèves de CP, du dispositif ULIS et pour**

**ceux qui vont partir avant 17h30 permet aux familles de pouvoir venir chercher son enfant entre 16h45 et 17h30 si besoin.**

◆ Cantine : Prix du repas 5,40 €. Carnet de 10 tickets : 54 euros.

Les élèves de l'Ecole Maternelle et Élémentaire prendront leur repas au self dans les locaux de St Joseph.

◆ Répartition des classes:

Il reste encore des incertitudes dans la constitution des classes qui se fait en fonction des effectifs. Néanmoins, voici le projet qui sera validé définitivement dans la semaine du 7 juillet :

TPS-PS-MS : Mme JOANNY Véronique

MS-GS : Mme ESPINACO Gaëlle

CP : Mme BONAL Hélène

CE1 G : Mme ICHES Bérengère

CE1 CE2 E : Mme BOUTONNET Pascale

CE2 F : Mme DUNEZ Sandrine

CM1 CM2 A : Mme PUIPIER-BODIN Elise

CM1 CM2 C : M. AUSTRUY Fabien

CM1 CM2 D : Mme GARCIA Delphine

Dispositif ULIS ECOLE : Mme COUDERC Claire, M. TREMOLET Fabrice est nommé sur un autre poste à la rentrée 2025. Nous le remercions chaleureusement pour les trois années dans notre dispositif.

Regroupement adaptation : M. FERNANDEZ Jean-François

◆ Calendrier scolaire : **RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025**

- <b><u>VACANCES DE TOUSSAINT</u></b>	:	Du vendredi soir 17 octobre au lundi 3 novembre 2025 matin
- <b><u>VACANCES DE NOËL</u></b>	:	Du vendredi soir 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 matin
- <b><u>VACANCES D'HIVER</u></b>	:	Du vendredi soir 20 février au lundi 09 mars 2026 matin
- <b><u>VACANCES DE PRINTEMPS</u></b>	:	Du vendredi soir 17 avril au lundi 4 mai 2026 matin
- <b><u>SORTIE</u></b>	:	Vendredi 3 Juillet 2026

Les classes vaqueront le mardi 11 novembre 2025, le lundi 6 avril 2026, le vendredi 8 mai 2026, le jeudi 14 mai 2026, le vendredi 15 mai 2026, le lundi 25 mai 2026.

Comme vous le savez déjà, nous recrutons un jeune en Service Civique d'octobre à juin de l'année prochaine. Les missions seront concentrées sur l'animation d'activités le midi, le développement d'activités autour du langage oral, en particulier à partir du thème de l'année.

Il y a deux nouveautés à la rentrée : la première, l'option théâtre de CE2 à CM2, le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30. M. AUSTRUY contactera directement les préinscrits pour effectuer les auditions. La seconde nouveauté, est l'English Club le mercredi avec Cap English. Il est encore possible de s'inscrire si vous souhaitez. Toutes les informations ont été données par papier et Ecole Directe.

Le thème de l'année pour 2025-2026 est « les Quatre Éléments ».

Depuis deux ans, les élèves de CP à CM2, vont directement dans leurs classes à partir de 8h20 en passant par le préau jusqu'à 8h30. Tous les enseignants les accueillent dans les classes. C'est l'occasion, pour les élèves qui sont dans l'école avant 8h20 et ceux arrivant jusqu'à 8h30, de pouvoir

prendre un temps de démarrage en douceur en classe, échanges avec l'enseignant, tutorat, reprises d'activités la veille. Les élèves dont l'enseignant est de surveillance sous le préau, restent avec celui-ci jusqu'à 8h30 puis vont dans leur classe.

Sur le temps du midi, les élèves de maternelle sont regroupés sur la même salle. Pour le bien-être de tous les enfants, nous avons choisi de continuer ce qui avait été mis en place à la rentrée 2025-2026, à savoir de regrouper en trois services toutes les classes de cycle 2 et 3 sur la salle appelée petit self. Cela permet une meilleure répartition des élèves entre cantine et cour de récréation et d'étaler les effectifs pour qu'à la cantine il y ait peu d'enfants qui mangent en même temps.

Le temps du midi, après la cantine, de CP à CM2, voire GS, doit être un temps où des activités sont possibles et proposées. Dans le cadre du nouveau thème d'année, dans le cadre du recrutement d'un service civique pour la mise en place d'activités d'écocitoyenneté, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, parents, familles, bénévoles, qui souhaiteraient proposer des clubs le midi sur l'école, un jour, une période, un créneau horaire entre 12h15 et 13h15. N'hésitez pas à prendre contact avec moi. Toutes les activités sont possibles : chorale, jardinage, lectures, échecs, scrabble, jeux de société, sports, etc. Nous allons reconduire de nombreux clubs qui démarreront début octobre après inscriptions au préalable.

Comme les années précédentes, voici ce qui est mis en place :

- a. Une garderie spéciale de 16h45 à 17h30 est mise en place sous le préau. Elle concerne les élèves de CP, du dispositif ULIS et tous les enfants dont les familles savent qu'elles vont venir les chercher avant 17h30. Ces élèves peuvent s'ils le souhaitent faire leurs devoirs en autonomie grâce aux tables installées mais ce qui est privilégié c'est un temps de garderie, donc de détente et de jeux.
- b. L'étude surveillée de CE1 à CM2 commence à 16h45. Elle se termine à 17h30. Il n'est pas possible de venir chercher son enfant pendant l'étude, sans exception. Cela permet d'établir une étude efficace pour les enfants et de ne pas perturber les études. Si vous souhaitez récupérer votre enfant avant 17h30, la garderie spéciale est à votre disposition. A 17h30, les enfants sont amenés sous le préau jusqu'à 18h puis les élèves restant après 18h vont en maternelle et le fonctionnement habituel de la garderie après 18h est maintenu. Les enfants de CE1 à CM2 qui vont à l'étude ont 15 minutes de récréation sur la cour CM-6<sup>e</sup> surveillés par un adulte. Ce temps leur permet de goûter et de se détendre avant l'étude. Ce temps n'est pas propice aux ballons et autres jeux collectifs intenses.
- c. Le fonctionnement par inscription reste la règle. Une circulaire en ce sens est donnée en début d'année scolaire. Le mois de septembre permet les inscriptions et nous finalisons ainsi les registres pour les aspects sécuritaires de ces temps périscolaires. Je rappelle que les études et garderies sont offertes sur notre structure. La garderie du matin, la garderie du soir maternelle et après 18h sont les mêmes que les années précédentes.
- d. Les sorties le soir, les entrées le matin ne changent pas cette année. Attention, les collégiens n'ont plus la possibilité de sortir par nos sorties d'école depuis déjà deux ans, ils doivent obligatoirement sortir par le 1 rue Sarrus et ce afin de garantir la sécurité de l'enceinte scolaire. Pour récupérer un petit frère ou une petite sœur, ils doivent descendre la rue Sarrus et le ou la récupérer au niveau des trois sorties possibles : maternelle, CP à CE2, CM1 à CM2.
- e. J'aimerais rappeler que les garderies et études sont des services pour les familles qui travaillent et qui n'ont pas la possibilité de récupérer son ou ses enfant(s) à 16h30,

même remarque pour le matin. Merci donc de n'utiliser ces services que s'ils sont nécessaires. En aucun cas, un enfant reste à la garderie parce qu'il a envie de rester à la garderie. Il reste à la garderie car ses parents n'ont pas le choix de le laisser à la garderie compte-tenu de leur travail. Pour l'étude, il peut y avoir un accord entre famille et enseignant pour que l'enfant reste à l'étude de façon délibérée afin qu'il fasse le travail du soir demandé.

- f. Il est possible de ne récupérer qu'un enfant dans la fratrie lorsque celui-ci a un rendez-vous médical. Tout autre motif n'est pas accepté et nous vous demanderons alors de récupérer toute la fratrie.
- 2) Comme chaque année, les classes sont faites par le conseil des maitres. Les listes sont publiées et affichées le 1<sup>er</sup> septembre. Comme le dit le Code de l'Education, les enseignants et le directeur de l'école sont les seuls habilités pour construire et constituer les classes. Nous prenons en compte de multiples facteurs qui aident à la réflexion. Il n'y aura pas de changement possible après la diffusion des listes le 1<sup>er</sup> septembre. Au vu de nos effectifs et des moyens académiques alloués, nous aurons 9 classes à la rentrée. Comme dit précédemment, nous terminons cette constitution des classes dans la semaine du 7 juillet. Nos classes sont hétérogènes, il n'y a pas de classes de niveaux plus forts dans une et moins forts dans une autre. Nos classes double-niveaux sont pensées et réfléchies, afin de permettre aux élèves de développer toutes les compétences et connaissances prévues de leurs classes d'âge.
- 3) Nous avons poursuivi le très grand travail concernant les fournitures scolaires, les fichiers et livres commandés refacturés permettant deux éléments fondamentaux :
  - a. Limiter la liste de fournitures demandée par classe et pour chaque famille. Les listes de fournitures seront publiées après le 7 juillet sur le site Internet et données aux élèves avant de partir le 4 juillet, avec ce courrier.
  - b. Limiter la somme demandée à chaque famille pour la refacturation des fournitures, livres et fichiers, sur la facture d'octobre.

L'équipe enseignante a fait des efforts importants pour poursuivre ces deux aspects, au service des familles de l'école, dans un esprit de cohérence et prenant en compte le contexte d'inflation de tous les produits.

Comme cette année, à la fin de la classe, probablement le lundi, nous proposerons aux élèves de CE2 à CM2 dont les familles le souhaitent, de participer à Pasto Star, qui est un groupe d'initiation et de culture chrétienne de la paroisse sur le site de notre école. Les informations seront données dans les premières semaines de la rentrée. Il y aura 10 séances au cours de l'année 2025-2026.

Toutes les listes de fournitures, la circulaire de droit à l'image et cette circulaire de rentrée sont téléchargeables sur le site Internet de l'ensemble scolaire.

Je vous souhaite, à vous les enfants, de bonnes vacances et une très bonne année scolaire.

Et vous parents, soyez assurés du dévouement et de la disponibilité de l'équipe éducative auprès de vos enfants.

**M. HETROIT**  
**Chef d'établissement**

ÉCOLE ST JOSEPH  
Maternelle - Primaire  
1 rue Sarrus  
12000 RODEZ  
Tél. 05 65 73 30 40